



MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT

RNCP : 40137 –
date enregistrement
03/03/2020
ROME : F1108

AVEC LE TITRE PROFESSIONNEL MAB – NIVEAU 3



Le métier, les objectifs de la formation et les compétences visées

Le Métreur Assistant du bâtiment est chargé de la réalisation du devis de travaux pour des projets de construction ou de réhabilitation dans des entreprises du bâtiment du type TPE, auprès d'une clientèle majoritairement constituée de particuliers.

Il est également amené à réaliser les premières visites de site et réaliser les relevés nécessaires à l'établissement du devis.

Il restitue également le projet du client auprès de son supérieur hiérarchique qui proposera les produits et/ou ouvrages adaptés à sa demande. Intervenant sur des projets simples, de type maisons individuelles, il détermine les obligations réglementaires du client en termes de diagnostics obligatoires et réglementations applicables.

Il travaille seul, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique et/ou le chef d'entreprise. En assistance du chef d'entreprise, il suit les chantiers, vérifie l'avancement des travaux et établit les situations de travaux. L'activité se déroule majoritairement dans un bureau. Il est amené à faire des déplacements pour réaliser les relevés et suivre l'avancement des travaux



Contenus

CCP - Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif

- Métrier les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage
- Rédiger le devis quantitatif estimatif

CCP - Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers

- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables
- Organiser et suivre les travaux



Public concerné

Demandeur d'emploi – salarié en reconversion



Prérequis

CAP dans le secteur du bâtiment ou expérience professionnelle dans le BTP



Modalités d'accès

Evaluation écrite et entretien de motivation



Délai d'accès à la formation

Nous consulter.



Méthodes et modalités d'évaluation

Une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE - un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE - un entretien final avec le jury.



Personne en situation de handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.



Modalité de formation

Mixte présentiel et distanciel



Tarif *

11€uros l'heure stagiaire



Financements

SFER Région Hauts-de-France avec le soutien de l'Union européenne



Lieu

Lycée Maurice Duhamel
1079 Rue Guy Mocquet
59120 Loos



Intervenants

Formateurs experts dans le domaine.



Durée de la formation

Durée en centre : 800 h
Durée en entreprise : 350 h



Réunions d'informations collectives au lycée

Nous consulter

Pour + d'infos

Retrouvez l'ensemble de nos dates de sessions et de réunions d'information collectives sur :



Contactez-nous

GRETA Lille Métropole

@ contact.greta-lille@ac-lille.fr

03 20 74 67 10

Maria Da Silva Martins

Conseillère en formation continue

@ Maria.dasilva@ac-lille.fr

06 71 23 22 89

Ludivine Prudhomme

Assistante de formation

@ Ludivine.prudhomme1@ac-lille.fr

06 58 45 88 60